



PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

PREFECTURE
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE
DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILES
FAX : **04.95.32.71.18.**

30/01/2015 à 14h30

MESSAGE D'ALERTE AUX MAIRES

Météo France **vient de diffuser une vigilance météorologique de niveau 2 jaune avec situation météorologique à surveiller (SMS).**

➤ **Nature de l'aléa :** Une perturbation active va concerner le département de la Haute-Corse à compter du vendredi 30 janvier 2015 à 14h30, jusqu'au samedi 31 janvier 2015 à 09h00.

Cet épisode va engendrer de fortes précipitations, vents forts, neige sur l'ensemble du département plus particulièrement sur les massifs et façade ouest.

Sur l'ensemble de l'épisode, les cumuls attendus sont de l'ordre :

- Les orages toucheront le sud-ouest de l'île en cours de nuit de vendredi à samedi avec de fortes précipitations.
- La limite pluie neige se situe à 600 à 800 mètres sous les plus fortes averses, les quantités de neige peuvent atteindre de 5 à 10 cm en dessous de 1000 à 1200 mètres et 10 à 20 cm au-dessus de 1200 mètres.
- Vent fort d'ouest entre 100 et 120 km/h sur l'ensemble du département, avec des rafales de l'ordre de 120 à 140 km/h dans le Cap Corse et la région Bastiaise.
- Des vagues pourront atteindre entre 2 et 3 mètres sur la façade ouest.

Je vous demande de bien vouloir informer la population de votre commune des mesures de précaution qu'il convient de respecter, pour tenir compte des chaussées et terrains qui seront glissants :

- Les personnes se trouvant dans l'obligation de se déplacer doivent :
 - Respecter les déviations mises en place
 - Respecter les instructions des services de sécurité
 - Ne pas s'engager sur une voie immergée
- Prendre toute protection pour la sauvegarde de ses biens face à une éventuelle montée des eaux
- Se mettre à l'écoute de la station de radio RCFM
- Eviter, autant que possible, les déplacements
- Eviter de circuler en bord de mer à pied ou en voiture et circuler avec précaution en ne s'engageant pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Si sur le territoire communal est implanté un terrain de camping et de stationnement de caravanes, veuillez, dès réception de ce message, en aviser immédiatement l'exploitant.

Vous pouvez contacter la Préfecture au : **04.95.34.50.00.** ou le service vigilance de Météo France au **05.67.22.95.00** - ou sur le site internet : <http://france.meteofrance.com/vigilance/>